

Fac parisienne - bachelier province

Par **Mirkox**, le **21/05/2015** à **17:04**

Bonjour,

Je voulais savoir si on avait une chance d'être admis a ASSAS ou LA SORBONNE en première année de droit sachant qu'on va être bachelier de province ?

sur APB j'ai ça :

PARIS 1 (SORBONNE) - Formation à capacité limitée. Le nombre de places offertes (550) est inférieur au nombre de candidatures enregistrées l'année dernière (12545), dont (1842) voeux 1.

PARIS 2 (ASSAS) - Formation à capacité limitée. Le nombre de places offertes (950) est inférieur au nombre de candidatures enregistrées l'année dernière (11290), dont (1765) voeux 1.

Par **Yn**, le **21/05/2015** à **17:39**

Les modalités d'inscription après le bac sont très obscures, personne ne comprend vraiment. Il est vrai que beaucoup de bacheliers souhaitent intégrer ces formations, mais il est rare que les "hors secteurs" soient autorisés.

Il est par contre possible d'intégrer P1 ou P2 après l'obtention de ta L1, L2, L3, etc. bref tous les ans jusqu'à l'inscription en doctorat.